

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013  
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,  
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,  
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,  
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie  
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,  
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,  
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-  
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-  
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,  
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,  
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-  
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,  
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,  
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,  
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,  
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,  
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François  
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35  
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice  
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35  
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude  
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre  
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40  
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter  
de 10h45  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte  
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel  
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10  
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45  
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00  
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine  
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean  
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15  
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck  
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**EESSAT - La PLACE - Association de préfiguration d'une plateforme pour le commerce équitable en Aquitaine - Subvention de la CUB - Convention - Décision - Autorisation.**

Monsieur MAURRAS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association de préfiguration La PLACE a pour objectif de créer une plateforme du Commerce Equitable en Aquitaine, de mener toutes actions visant au développement économique du secteur en Aquitaine et d'accompagner la structuration des achats équitables et responsables publics et privés.

Cette association est la formalisation d'un collectif d'acteurs du commerce équitable et solidaire ayant déjà mené des actions dès sa création en juillet 2011, tels que les Solidari'Quais, ou encore une étude sur les achats publics responsables en Aquitaine.

Pour mener ses actions la structure regroupe 13 adhérents et 13 bénévoles.

Elle souhaite s'impliquer pleinement dans la dynamique territoriale et appuyer par ses actions, les engagements de la Communauté Urbaine de Bordeaux en faveur de l'économie sociale et solidaire et de la consommation responsable.

Dans le cadre de son schéma métropolitain de développement économique défini en mars 2011, la CUB a défini un axe d'actions pour développer l'entreprendre autrement et l'économie sociale et solidaire sur son territoire, comprenant la création d'une plateforme pour les achats éthiques et le commerce équitable (action 11.3).

Le commerce équitable, démarche qui consiste à redéfinir sur le territoire, les relations commerciales Nord-Sud sur la base du principe de l'équité, est une des familles de l'économie sociale et solidaire les plus connues avec un taux de notoriété de 98% auprès des français.

Depuis novembre 2011, la Cub a souhaité confirmer son soutien à cette démarche en postulant et en obtenant le titre de Territoire de Commerce Equitable, campagne internationale portée en France par les principaux acteurs du commerce équitable nationaux (Plate-Forme pour le Commerce Equitable, Max Havelaar France, Fédération Artisans du Monde et FAIR[e] un monde équitable).

Ayant fédéré depuis 2010 de nombreuses structures du commerce équitable, le collectif CUB/Association de préfiguration La Place, propose de mener des actions visant à la consolidation économique de la plateforme régionale et des actions de sensibilisation sur le commerce équitable.

**Bilan des actions 2012**

L'année 2012 a permis à la structure de mener des actions comme le lancement et l'animation des séances du Conseil Local de Commerce Equitable en partenariat avec la CUB, et d'organiser la mise en place d'une « échoppe équitable » sur plusieurs marchés de Noël sur le territoire de la Communauté Urbaine.

Un Conseil local actif a ainsi été créé, composé du service économie sociale et solidaire de la Communauté urbaine et de l'association de préfiguration La PLACE. Il regroupe également des Acteurs locaux du commerce équitable (ACESA, Artisan du monde Bordeaux, Association Bellibulle), de l'Association locale partenaire de Max Havelaar France, du GARIE, du CREPI Gironde, de Club Services, des Associations de commerçants, des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire.

Le Conseil Local est l'instance de dialogue dans laquelle la campagne prend forme. Il est chargé : de **dynamiser la campagne**, c'est un lieu de production et d'échanges d'idées pour déployer les actions sur le long terme ; du **suivi et de l'observation des actions menées** et/ou en cours, afin de recueillir le retour d'expériences, de repérer les actions remarquables réalisées sur le territoire pour alimenter une capitalisation de l'expérience. Il peut être également un lieu de débat sur des sujets liés au commerce équitable : le développement des pays du Sud et la solidarité internationale, la coopération décentralisée, la production agricole locale.

Un partenariat est en cours de développement avec le Sud Aquitaine (marché équitable de Bayonne). L'association a tissé des partenariats techniques avec l'ADEME, le Réseau des Acheteurs Publics Responsables, des acteurs de la consommation responsables (Arbio, GARIE, Bio d'Aquitaine), des structures d'accompagnement (ATIS, Aquitaine Active).

Des évènements locaux et nationaux ont été organisés (Semaine du développement durable, Quinzaine du Commerce Equitable « Solidari'quais », le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire en novembre et sur les marchés de Noël). Le blog de La PLACE (<http://blog.commerce-equitable-aquitaine.com/>) a permis de diffuser des thématiques sur le commerce équitable en Aquitaine.

De nouveaux domaines d'information sont mis à disposition régulièrement (revue de presse, outils et contacts destinés aux porteurs de projets, des offres et annonces (outil en cours de développement)).

### **Programme d'actions 2013**

L'association de préfiguration La Place poursuivra les actions entreprises en 2012 pour informer, sensibiliser, faire connaître le commerce Equitable et la consommation responsable en général auprès de tous les publics sur le territoire de la Communauté urbaine.

En 2013, l'association a pour objectifs de s'impliquer pleinement dans la dynamique territoriale et d'appuyer par ses actions, les engagements de la CUB en faveur de l'Economie Sociale et Solidaire et de la consommation responsable, ainsi que son titre de « Territoire de commerce équitable ».

Le programme d'action prévu, s'articule autour des volets suivants :

- Animer le collectif CUB et l'association de préfiguration régionale de la PLACE
- Promouvoir le commerce équitable auprès du grand public de la CUB : supports de communication (blog, facebook), organisation d'événements phares
- Approfondir les pistes de « distribution mutualisée » par la création d'un « pôle mutualisation de la distribution » incluant les projets de boutique laboratoire, stand mutualisé, ventes privées, boutique éphémère
- Proposer l'organisation d'un deuxième événement fédérateur à l'occasion des fêtes de Noël
- Développer les achats équitables et responsables dans les collectivités, les entreprises et les associations de la CUB

- Relayer la campagne « Territoires de commerce équitable ». Dans le cadre de sa mission d'interlocuteur unique auprès des acheteurs publics et des partenaires institutionnels, la PLACE est l'association régionale qui assure le relais de la campagne « Territoires de commerce Equitable ». Il s'agit d'une démarche de progrès sur le long terme, co-construite avec les acteurs locaux pour développer les achats publics responsables à plus grande échelle et favoriser la sensibilisation des citoyens et des acteurs des territoires aux enjeux du commerce équitable. 36 collectivités territoriales ont obtenu le titre Territoire de commerce Equitable en France, dont le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux en 2011 et le Conseil Général de la Gironde en 2012.

- Créer un groupe de travail spécifique sur le volet « essaimage » et le développement régional
- Former et sensibiliser au commerce équitable : interventions auprès des commerçants, offre de formations auprès de différents publics
- valoriser les actions et actualités sur le territoire de la Communauté urbaine en particulier, grâce au blog de l'association sur le commerce équitable en Aquitaine
- Informer sur le déroulement de la manifestation Solidari'quais, fête du commerce équitable, sur les quais de Bordeaux les 4 et 5 mai 2013, sur la tenue d'un stand mutualisé composé d'acteurs du commerce équitable, ayant vocation à tourner sur les principaux événements du territoire (salons, manifestations responsables, événements locaux...), sur l'organisation de journées à destination des élus et des agents des collectivités, sur l'organisation d'un marché de Noël équitable sur l'une des communes de la CUB

L'association envisage d'accueillir environ 3 000 personnes sur les différentes interventions prévues

- Grand public (événement : 500 + interventions : 200 + blog et facebook : 2000)
- Collectivités territoriales de la CUB (100 contacts)
- Entreprises et associations (200 contacts)

#### **Budget prévisionnel de l'association**

Pour la réalisation de chaque axe du programme d'actions envisagées, l'association sollicite un montant de 17 000 € pour un budget prévisionnel de 58 300 € réparti comme suit :

<b>Dépenses</b>	<b>Montant € TTC</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant € TTC</b>
Achats	3 500	Ventes	1 000
Services extérieurs	48 800	<b>Subventions d'exploitation</b>	
Autres services extérieurs	6 000	Région	20 000
		Département	5 000
		CUB	17 000
		Ville de Bordeaux	2 000
		Autres partenaires	7 650
		Fondation privée	5 000
		Cotisations	650
<b>TOTAL</b>	<b>58 300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>58 300</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT** que la demande de subvention de l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, est recevable, dans la mesure où elle correspond à un axe d'actions (action 11.3), défini dans le schéma métropolitain de développement économique de la CUB, en faveur du développement de la consommation responsable, des achats éthiques et du commerce équitable.

### **DECIDE**

**Article 1** : l'attribution d'une subvention de 17 000 € à l'Association de préfiguration d'une plateforme du commerce équitable en Aquitaine, pour la réalisation de son programme d'actions en 2013, sur un budget prévisionnel de 58 300 €.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

**Article 3** : La dépense correspondante sera inscrite au budget principal de l'exercice en cours Chapitre 65, Article 6574, Fonction 901, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 JUIN 2013**

**PUBLIÉ LE : 7 JUIN 2013**

**M. FRANCK MAURRAS**